

INFO-PARENTS - Février 2025

- **Dates importantes**

- Vendredi, le 14 février : Fête de la St-Valentin – On s'habille en pyjama (voir feuille ci-jointe)
- Mardi, le 18 février : Rencontre du Conseil d'établissement
- Vendredi, le 21 février : journée pédagogique
- Du 3 au 7 mars : Semaine de relâche scolaire
- Lundi, le 10 mars : Journée pédagogique
- Mardi, le 11 mars : Retour en classe



- **Conseil d'Établissement**

Prochaine séance : Le mardi 18 février à 19h.

Vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez assister aux rencontres.

- **Période d'inscriptions / Ré-inscriptions**

Pour tous les élèves fréquentant déjà l'école, vous devez aller sur Mozaïk parents afin de procéder à la ré-inscription pour 2025-2026. Il est très important que le parent qui a reçu le courriel de l'école fasse la ré-inscription avant le 14 février.

Pour les nouveaux élèves qui seront en maternelle 5 ans l'an prochain, l'inscription se fait maintenant par le Mozaïk parents en allant sur le site du Centre de Service scolaire (CSSDN) et utiliser la pastille – ADMISSION ET INSCRIPTION. La procédure est facile. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Sylvie au secrétariat au 418-839-4188.

Voici le lien :

<https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/>

Pour les inscriptions au service de garde, elles se feront le 28 mars prochain. Vous recevrez un courriel pour vous en informer.

- **Départ des élèves en cours de journée**

Nous remarquons que beaucoup d'élèves quittent l'école à différents moments de la journée pour des rendez-vous ou activités. **Nous vous serions reconnaissants de respecter les heures de classe** et de venir chercher votre enfant seulement lors des récréations (**9h50 à 10h10** et de **13h40 à 14h**), durant l'heure du dîner ou à la fin des classes à 13h57 pour le préscolaire et à 15h05 pour le primaire et ce, afin de ne pas perturber le déroulement des cours et maximiser un climat propice aux apprentissages de tous nos élèves.

- **Sécurité dans le stationnement** (voir feuille en annexe)

Les parents doivent utiliser le stationnement du presbytère ou la rue près du débarcadère des autobus et ce, en tout temps. Les espaces devant l'école sont interdits.

- **Absences pour voyages ou activités sportives**

Si vous faites le choix de partir en vacances avec votre enfant ou de l'autoriser à pratiquer une activité sur le temps de classe, veuillez noter que nous ne pouvons pas nous engager à vous remettre à l'avance le travail qui sera fait en classe lors de ce congé. Il est de votre responsabilité, de vous informer du travail à reprendre à son retour et à voir à ce que le tout soit fait. Malheureusement, l'enseignement dispensé en classe, les discussions, les travaux d'équipe ainsi que les activités de manipulation qui permettent à votre enfant de construire ses connaissances et d'acquérir des compétences ne pourront pas être reprises. Il n'y aura pas d'enseignement en ligne offert pour des élèves qui devraient s'absenter pour un voyage.

- **En cas de tempête**

Lors de fermetures des établissements en raison de tempêtes de neige, de verglas ou d'intempéries majeures, le CSSDN avise la population par divers moyens, et ce, à compter de 5 h 45 le matin.

Pour être rapidement informés :

- consultez le site internet du CSSDN ou la page Facebook,
- sintonisez les stations radiophoniques.



Prenez note qu'en cas de fermeture de l'école, si notre service de garde est ouvert, seuls les enfants inscrits pour cette journée qui devait être un jour de classe seront admis. C'est l'horaire et la tarification d'une journée pédagogique.

- **Service de garde et le secrétariat**

Veuillez prendre note que le Secrétariat et le Service de garde seront fermés durant la semaine de relâche.

- **Fêtes de la St-Valentin - Vendredi le 14 février**

Voir la feuille ci-jointe pour les informations concernant cette journée.



Karine Poitras
Directrice

Lyne Lachance
Directrice adjointe

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations concernant la journée de la St-Valentin du vendredi 14 février à l'école Taniata:

Afin de sensibiliser les élèves à l'importance d'aider, cette année nous participons à l'activité "Porte ton pyj" organisée par la fondation Opération Enfant Soleil. Ainsi, chaque enfant est invité à apporter **un don volontaire de 2\$ ou plus** qui sera remis à cette fondation. En après-midi, tous les élèves profiteront de ce moment pour vivre une période de lecture dans le confort de leur pyjama. De plus, ils sont invités à compléter leur "look" avec un accessoire de la St-Valentin.

<https://www.youtube.com/watch?v=FKOJ3O-SHuk&t=22s>

Un petit pouding au chocolat sera offert à chaque enfant . Les enfants ayant des particularités alimentaires (allergies ou intolérances) recevront un pouding au chocolat de type *Belsoy*. Pour accompagner ce dessert chocolaté, votre enfant devra **apporter ses fruits et ses ustensiles** (fourchette et cuillère). Chacun dégustera sa « fondue au chocolat » au courant de la journée.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre générosité!

Nous vous souhaitons une joyeuse Saint-Valentin!

Le comité St-Valentin

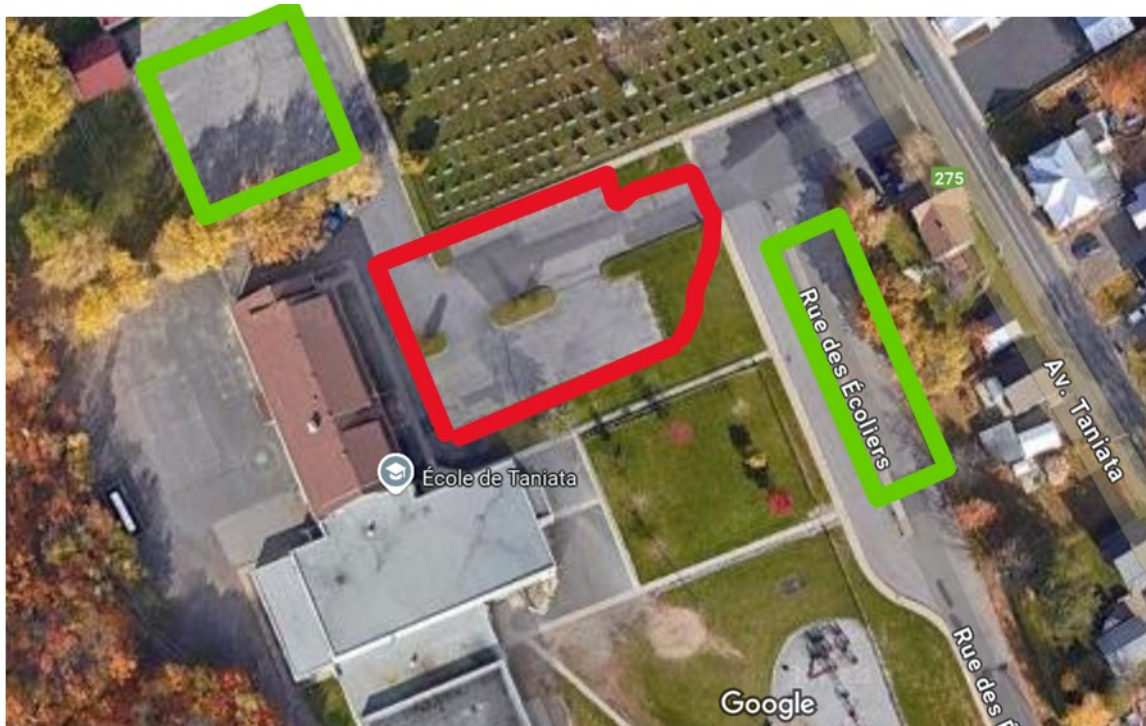




Chers parents,

Nous souhaitons vous rappeler qu'en raison de mesures de sécurité, il est interdit de déposer les enfants dans le stationnement réservé au personnel. Cette zone étant réservée aux employés, l'accès y est restreint afin de garantir la sécurité de tous.

Nous vous prions donc de bien vouloir déposer vos enfants dans les zones prévues à cet effet, soit sur la rue des Écoliers ou dans le stationnement à côté de cimetière. Vous retrouverez ces zones en vert sur l'image ci-dessous. La zone en rouge représente le stationnement du personnel.



Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Cordialement,

Lyne Lachance

Directrice adjointe

École de Taniata, lundi, mardi et jeudi

École de l'Étoile mercredi et vendredi